Funérailles de M.
Beaussire, le 10 mai
1889. Discours de M.
[Francisque] Bouillier,
Discours de Girard, au []

BnF Gallica

Bouillier, Francisque. Auteur du texte. Funérailles de M. Beaussire,... le... 10 mai 1889. Discours de M. [Francisque] Bouillier,.... Discours de Girard,... au nom de l'Ecole normale supérieure. Discours de M. [Emile] Boutmy,... au nom de l'Ecole libre des sciences politique / [éd. par] Institut de France, Académie des sciences morales et politiques. 1889.

- 1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

- 2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
- 3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- 5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
- 7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr.

Ln 27 38385

Paris 1889

Institut de France. Académie des sciences morales et politiques.

Funérailles de M. Beaussire... le 10 mai 1899. Discrous de M. Bouillier. Discours de Girard au nom de l'École normale 10 24 38385

R. Carlotte

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DÉPÔT LÉGAL

FUNÉRAILLES

DI

M. BEAUSSIRE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Le vendredi 10 mai 1889.

DISCOURS

DΕ

M. BOUILLIER

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

Messieurs,

Devant cette tombe si subitement ouverte, notre affliction est d'autant plus grande que rien ne nous avait préparés à cette perte cruelle d'un de nos confrères les plus aimés.

M. Beaussire, auquel nous rendons ce triste et dernier hommage, n'était pas de ceux qui, par leur âge, semblaient devoir être appelés les premiers parmi nous à payer l'inévitable tribut. Né le 26 mai 1824, à Luçon, d'une bonne

- 2

98381

famille vendéenne, il n'avait pas encore accompli sa soixante-cinquième année. C'est à la Vendée qu'il a toujours tant aimée, et qui lui en fut reconnaissante, qu'était consacré son dernier article de la Revue des Deux Mondes. Chacun y a remarqué la modération, l'impartialité des jugements, en même temps que l'exactitude d'un historien et d'un géographe qui, mieux que personne, connaissait la terre natale, ses habitants et sa véritable histoire. Après avoir achevé à Louis-le-Grand des études commencées à Luçon et à Bourbon-Vendée, il entra à l'École normale en 1844, et fut reçu le second à l'agrégation de philosophic. Sur la liste d'admission il se trouva, bien honorablement placé entre deux candidats, non moins distingués que divers : M. Renan le premier et M. Caro le troisième. Il était tout jeune professeur à Lille quand éclata la révolution de 1848. Dans l'espoir, non pas, comme tant d'autres, d'acquérir de la popularité ou de gagner la faveur du pouvoir d'alors, mais de rectifier des idées fausses et dangereuses, de tempérer, de modérer les passions populaires, il avait entrepris de faire une série de conférences. La première était sur les devoirs des patrons, la seconde devait être sur les devoirs des ouvriers, mais à peine avait-il ouvert la bouche qu'il fut interrompu, menacé et assailli par une multitude qui voulait bien qu'on l'entretînt de ses droits, mais non pas de ses devoirs. Ce n'est pas le seul trait de ce genre que nous rencontrerons dans la vie de M. Beaussire qui, sous des apparences de douceur, et même de timidité, cachait une âme forte et courageuse, toujours au service de la raison et de la justice. Il quitta Lille pour enseigner la philosophie d'abord à Tournon, puis à Grenoble d'où bientôt il passa à la Faculté des lettres de Poitiers.

Les portes de l'enseignement supérieur lui avaient été ouvertes par une thèse remarquable sur le fondement de l'obligation morale. La nature de l'obligation morale, sa rigueur qui doit être inflexible, son autorité qui doit être toute-puissante, dans la pratique comme dans la théorie, telle a été la constante préoccupation morale et philosophique de M. Beaussire.

De Poitiers, après quelques années d'un enseignement qui ne fut pas sans succès ni sans fruit, il alla à Paris, comme professeur de philosophie, d'abord à Rollin, puis à Charlemagne. Pendant un semestre, il voulut bien, à ma demande, suppléer M. Lachelier comme maître de conférences à l'École normale.

Resté à Paris durant la guerre et la Commune, il combattit d'une plume courageuse les ennemis du dedans, non moins redoutables et plus odieux que ceux du dehors. Au plus fort de la terreur communiste, il osa écrire, dans la Revue des Deux Mondes, un article où il s'élevait contre les tyrans de l'Hôtel de Ville, pires que ces Trente qu'avait autrefois bravés Socrate. Il faillit lui en coûter cher; le 13 mai il était arrêté et incarcéré à Mazas, dans une cellule, d'où il risquait de ne sortir que pour avoir le sort des otages : heureusement il fut délivré à temps par l'intervention d'un certain nombre d'amis. Mais il dut principalement son salut aux démarches sans relâche, aux démarches pressantes et hardies, aux supplications et aux larmes d'une femme d'esprit et de cœur, sa compagne si dévouée et si tendrement aimée. En ce moment, ma pensée

n'ose s'arrêter sur cette grande douleur, sur le coup de foudre qui vient de détruire à jamais son bonheur et de briser un ménage vraiment modèle. Je suis tenté de m'écrier : « Dies iræ, dies illa! »

La Guerre civile et la Guerre étrangère, tel est le titre d'un ouvrage qu'il fit paraître au lendemain de la Commune. Il y a réuni des articles publiés pendant les deux guerres, et résumé, en des pages pleines de sens et de patriotisme, ses diverses impressions sur les tristes événements dont il venait d'être le témoin.

Élu par la Vendée, en 1871, ce fut un député comme il y en a peu, un député consciencieux, laborieux, désintéressé, sincèrement libéral, ferme dans ses principes, et doué du rare courage de se séparer de ceux de son parti, quand ils lui semblaient prendre une mauvaise route. Applaudi d'abord par la gauche quand il défendait la république, plus tard il fut applaudi par la droite quand il défendit la liberté de conscience et la liberté d'enseignement. Avait-il donc changé de principes et de doctrine? En aucune façon. Ce n'était pas lui, mais ses anciens amis qui avaient changé, et qui de libéraux étaient devenus des persécuteurs. Quant à lui, il était resté ce qu'il avait toujours été: un défenseur sincère de la liberté et du droit.

Aussi prit-il bientôt la vie politique en dégoût : dans ce milieu d'intrigues, dans cette lutte sans scrupule des partis, dans cet oubli presque général des principes, il n'était pas à sa place et se sentait mal à l'aise. Quoiqu'il eût toutes les chances d'être réélu dans son département, il refusa de se présenter aux élections de 1881. Dès lors il se donna tout entier aux lettres, à la philosophie et à la composition des ouvrages qui lui valurent bientôt une place méritée dans notre Académie. En 1880, il fut nommé à la place de M. Bersot dans la section de morale.

Nous l'avons vu non moins consciencieux comme académicien que comme professeur ou député, assidu à toutes les séances, à toutes les commissions. Hélas! nous l'avons vu encore il n'y a pas huit jours; au sortir de la séance, je lui donnai une dernière poignée de main; il partait emportant des mémoires à corriger qu'il devait nous rendre demain.

Il apporta les mêmes qualités au Conseil supérieur de l'instruction publique, où nous l'avons nommé deux fois comme représentant de l'Institut.

Je ne veux pas donner ici une liste des nombreux travaux qui ont fait sa réputation comme philosophe et comme moraliste; je me borne à rappeler deux des plus considérables : la Liberté dans l'ordre intellectuel et moral, et les Principes du droit qui, publiés l'année dernière, ont été l'objet des appréciations les plus louangeuses de la part des jurisconsultes, des philosophes et des moralistes.

La liberté, le devoir, le droit qui ne se séparent pas, qui se supposent mutuellement, avec Dieu qui en est le faîte et le couronnement, voilà, Messieurs, les trois grandes choses que notre confrère et ami n'a cessé de méditer pour les élucider et les fortisser par ses écrits, pour les confirmer par la pratique et les exemples de sa vie, qui tout entière a été aussi digne, aussi noble et courageuse que sage et modeste.

DISCOURS

DE

M. J. GIRARD

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

AU NOM DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

Messieurs,

A l'hommage qui vient d'être rendu à Beaussire par l'Académie des sciences morales et politiques, je veux ajouter quelques paroles d'adieu au nom de l'École normale, dont il a été un brillant élève et qui l'a compté parmi ses maîtres, et surtout au nom de ses amis, auxquels il inspirait une profonde estime et une vive affection.

A l'École normale, il n'avait fait que confirmer les espérances données au collège Louis-le-Grand, où ses aptitudes philosophiques se révélèrent avec éclat. On vient de rappeler le succès qui, au concours d'agrégation de 1848, le plaçait en première ligne entre MM. Renan et Caro. Depuis, la philosophie a occupé la plus grande partie de

sa carrière. Elle n'avait jamais complètement cédé la place ni aux littératures allemande, anglaise et italienne, qu'il enseigna à la Faculté de Poitiers, ni à la politique, à laquelle il donna, comme représentant et député de la Vendée, dix années d'actif et consciencieux dévouement : elle reprit possession de lui, quand il quitta volontairement en 1881 la vie politique. A ce moment, déjà depuis un an, les philosophes l'avaient appelé parmi eux à l'Institut.

On vient d'apprécier, on appréciera encore, mieux que je ne pourrais le faire, les ouvrages philosophiques auxquels le nom de Beaussire est attaché. Je veux seulement relever un fait qui montre bien le fond de sa nature : c'est qu'on retrouve constamment dans ses écrits, fruits de ses méditations personnelles autant que de ses études, la préoccupation du devoir et l'amour de la justice. Son esprit, remarquablement actif et ingénieux, s'ouvrait à toutes les nobles curiosités; il se porta avec une ardeur particulière vers des questions que la profession de son choix offrait d'elle-même à son examen, celles qui concernent l'enseignement; mais il réserva toujours la première place à l'étude des problèmes moraux; et sa vie fut la première application de ses doctrines.

Aimant le bien, il ne se contentait pas d'en rechercher attentivement les principes et les lois; mais il se croyait tenu d'y contribuer de sa personne. Jamais il n'hésita à se mettre en avant ni à s'exposer. En 1848, il essayait, sous les menaces de Blanqui et de sa bande, d'éclairer les ouvriers de Lille sur leurs devoirs, et il n'échappait qu'avec peine aux mains de ses adversaires. Et dans cette activité courageuse ni la vanité ni l'ambition n'étaient pour rien.

Personne ne fut plus véritablement modéré que Beaussire. La modération des désirs, des sentiments, des actes lui fit, dans une situation de fortune modeste, une vie indépendante et digne; d'une dignité absolument exempte d'affectation et de raideur. Bienveillant et doux, n'épargnant aucune peine pour les intérêts et même pour le plaisir des autres, il laisse beaucoup d'amis, qui garderont chèrement son souvenir. C'était vraiment le type d'une sagesse humaine et bonne.

En essayant de rappeler quelques traits de cette excellente et sincère nature, comment oublier celle qui, pendant si longtemps, fut la digne compagne de notre cher Beaussire, qui s'associa si étroitement à une vie à laquelle ni les épreuves ni même les périls ne furent épargnés, dont la vaillance et la grâce aimable furent pour son mari le meilleur soutien et lui donnèrent, en somme, de longues années de bonheur? Espérons que cette pensée et le secours d'une foi profonde, qui lui donne l'assurance de la réunion future, adouciront l'amertume de son chagrin.

DISCOURS

DE

M. BOUTMY

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

AU NOM DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES.

Messieurs,

Je ne puis laisser partir notre ami sans un adieu au nom de cette École des sciences politiques dont il avait été l'un des fondateurs en 1871, et qu'il a tant aimée. Confident dès la première heure de la pensée d'où l'École est sortie, il est resté dix-huit ans membre de son conseil d'administration. Ce qu'il a dépensé là d'activité, de dévouement, ce qu'il y a montré d'ingéniosité et de justesse d'esprit, tous ses collègues pourraient en témoigner. Personne ne sait bien que moi ce que l'École a dû, dans les temps difficiles, à ses avis judicieux, à son cordial appui. Cette œuvre est, bien plus qu'on ne s'en doute, son œuvre. Beaussire, sous ses apparences frêles, cachait un esprit extraordinaire-

ment actif et décidé, beaucoup de constance et de hardiesse, un grand cœur. Il nous avait donné son cœur. On le trouvait toujours prêt quand on avait besoin d'un service ou d'un conseil. C'était la perfection de la bonté. Il s'offrait lui-même sans s'épargner, épuisant la source de vie déjà diminuée qu'il portait en lui. On ne s'en doutait pas, hélas! et l'on continuait d'avoir recours à l'homme généreux qui ne se refusait jamais. A tous ceux qu'il a aimés et qui l'ont aimé, il laisse un vide irréparable, un regret qui ne s'éteindra pas. Quand on a eu un tel ami, on a peur de se figurer ce que la vie sera sans lui, et comment on viendra seul à bout des épreuves dont il prenait pour lui-même la moitié, des difficultés qu'il vous aidait à vaincre. On n'ose pas regarder en avant. Il faut se souvenir de ce qu'il a été, et chercher un peu de courage dans le mâle exemple de cette âme, que beaucoup de choses ont attristée, que rien n'a découragée de faire son devoir et de saire le bien. C'est avec un profond déchirement que nous lui disons adieu.

Paris. — Typographie de Firmin-Didot et Co, imp. de l'Institut, 56, rue Jacob. — 24380.